

**Demande de Devis (RFQ pour « Request For Quotation »)**  
**Production des Outils de Gestion – Campagne de Traitement De Masse**  
**(TDM)**

Date : 20 Mars 2024

À : **Toute entreprise légalement établit en République de Guinée**

De : Amadou Oury DIALLO, Chargé des Achats et Logistique

Objet : Demande de Devis (RFQ) pour la **production des outils de gestion - Campagne TDM/VAS**

No. D'Appel d'Offres : **RFQ-2024-02-003**

Madame/Monsieur la Directrice/le Directeur,

Nous avons le plaisir de vous informer que Helen Keller International (Helen Keller Intl) est à la recherche de fournisseurs expérimentés et qualifiés qui sont disposés à fournir un devis pour le (s) produit (s) suivant (s). Si vous êtes intéressé, vous trouverez ci-dessous quelques indications à suivre :

- Votre devis doit être envoyé sur papier à en-tête de votre entreprise et signé par une personne habilitée.
- Il est recommandé de lire les Termes et Conditions détaillés ci-dessous avant de préparer votre devis.
- Nous vous demandons de bien vouloir accuser réception de la présente demande en signant l'attestation de conflit d'intérêts du fournisseur ci-dessous ; merci de nous indiquer votre intention d'envoyer un devis.
- Aucun appel téléphonique ne sera accepté et toute question concernant ce RFQ doit être soumise par écrit avant la date limite. Les questions et réponses qui sont considérées importantes pour cet appel d'offres peuvent être partagées par Helen Keller Intl avec tous les autres offrants.
- Pour être considérée, toute offre doit être accompagnée par un échantillon/BAT imprimé de chaque outil. Les outils à produire peuvent être obtenus en écrivant à [gn.procurement@hki.org](mailto:gn.procurement@hki.org)
- Tout échantillon/BAT soumis ne sera pas restitué au fournisseur. Helen Keller INTL se réserve le droit de les garder pour ses besoins d'archives.
- Tout fournisseur qui souhaite soumettre une offre devra être disposé à effectuer le colisage selon la clé de répartition de Helen Keller INTL.
- Tout fournisseur qui souhaite soumettre une offre devra être disposé à transporter les colis au niveau des Inspections Régionales de Santé et d'Hygiène Publique (IRSHP). Helen Keller INTL prendra en charge les frais de transport y afférents.

Recevez, Monsieur, mes sincères salutations.

Amadou Oury DIALLO, Chargé des Achats et Logistique – Helen Keller Intl

**Spécifications des Produits : un BAT de chaque document doit obligatoirement être fourni**

Article No.	Description ou Spécifications	Unité
1	<b>REGISTRES DE DENOMBREMENT ET DE TRAITEMENT</b> ( <i>Couverture cartonnée et plastifiée, recto-verso, logos en couleur, A4, format A4, pages intérieur 11, format A4 grammage du papier 80g</i> )	8 039
2	<b>FICHE DE SUPERVISION PREFECTORALE (NIVEAU DISTRICT)</b> ( <i>Documents de 3 pages, recto-verso, format A4 grammage du papier 80g</i> )	3 524
3	<b>FICHE DE SUPERVISION DE PROXIMITE (NIVEAU CENTRE DE SANTE)</b> ( <i>Documents de 3 pages, recto-verso, format A4 grammage du papier 80g</i> )	580
4	<b>FICHE DE PHARMACOVIGILANCE</b> ( <i>Documents de 4 pages, format A4 grammage du papier 80g, recto-verso</i> )	300
5	<b>MODULE DE FORMATION DES DISTRIBUTEURS COMMUNAUTAIRES</b> ( <i>Couverture cartonnée, recto-verso, logos en couleur, format A4 grammage du papier 80g, pages intérieur 30, format A4</i> )	8 819

**Achats pour Helen Keller Intl**  
Demande de Devis (RFQ)

6	<b>BORDEREAU DE LIVRAISON</b> ( <i>Liasses, triplicata (couleur blanche, jaune et rouge), auto-carbone, prénuméroté de 25 en 25, format A4 grammage du papier 80g</i> )	295
7	<b>Fiche de pointage Vitamine A et Déparasitage</b> ( <i>Documents de 1 page, format A4 grammage du papier 80g</i> )	87 985
8	<b>Fiche de pointage MOSO</b> ( <i>Documents de 1 page, format A4 grammage du papier 80g</i> )	21 400
9	<b>Fiche de synthèse MOSO CS</b> ( <i>Documents de 1 page, format A4, grammage du papier 80g</i> )	5 136
10	<b>Fiche de synthèse MOSO DPS</b> ( <i>Documents de 1 page, format A4 grammage du papier 80g</i> )	1 000
11	<b>Fiche de synthèse Vitamine A et Déparasitage CS</b> ( <i>Documents de 1 page, format A4 grammage du papier 80g</i> )	5 136
12	<b>Fiche de synthèse Vitamine A et Déparasitage DPS</b> ( <i>Documents de 1 page, format A4 grammage du papier 80g</i> )	1 000
13	<b>Carte de supplémentation en Vitamine A et Déparasitage</b> ( <i>Documents de 1 page, format A4 grammage du papier 80g</i> )	67 013

**A NOTER QUE LES QUANTITEES PEUVENT CHANGER LORS DE LA COMMANDE**

**Exigences de Validité du Devis**

Exigences d'admissibilité du Fournisseur	<p>Cette RFQ est ouverte aux entreprises commerciales et non-gouvernementales, enregistrées en Guinée, capables de fournir et livrer les produits, et réputées pour conduire leurs affaires avec un souci d'intégrité et d'éthique.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>RCCM</b></li> <li>- <b>NIF à jour</b></li> <li>- <b>Quitus fiscal à jour</b></li> <li>- <b>Fournir les preuves d'un chiffre d'affaires de 500.000.000 GNF pour l'année 2023</b></li> <li>- <b>Un BAT de chaque document doit être fourni</b></li> </ul> <p>Remarque : Helen Keller Intl n'attribuera pas de contrat à une entreprise qui est exclue, suspendue ou proposée pour radiation, ou qui propose de faire affaire avec des entreprises qui sont exclues, suspendues ou proposées pour radiation, dans l'accomplissement de l'obligation de cette activité.</p>
Mécanisme contractuel et termes de paiement :	<p>Helen Keller INTL signera un <b>Bon de Commande</b> avec le Fournisseur retenu.</p> <p>Suite à l'acceptation des biens ou services par Helen Keller Intl, le paiement est effectué dans les 30 jours après la réception d'une facture.</p> <p>En cas de retard, Helen Keller Intl déduira 1% du prix total pour chaque jour de retard de livraison.</p> <p>Le paiement est remis exclusivement au Fournisseur identifié dans le <b>Bon de Commande</b>. Il ne sera pas donné à un tiers ou à un particulier.</p>
Instructions pour la livraison :	La livraison se fera au niveau du bureau de Helen Keller INTL sis à Dixinn Landreah à côté du laboratoire Allemand.
Devis doit inclure les indications suivantes :	<p><u>Détails du devis :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Devis doit inclure le No. D'Achat suivant : <b>RFQ-2024-02-003</b></li> <li>• Description détaillée des articles cités ;</li> <li>• Délai de livraison</li> </ul>

**Achats pour Helen Keller Intl**  
Demande de Devis (RFQ)

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Prix en GNF excluant les taxes, les droits d'accise et les autres taxes et droits de douane ;</li></ul>
Critères d'évaluation :	Les devis sont évalués en fonction des spécifications, des qualifications et de l'expérience du fournisseur, du prix unitaire, du délai de livraison et des critères associés. Helen Keller Intl va sélectionner l'offre comportant le Prix le plus bas en respectant les spécifications.

**Soumission des Devis**

Date limite de soumission :	Le devis doit être envoyé à Helen Keller Intl pas plus tard que le Mercredi 03 Avril 2024 à 16 : 00.
Modalités de soumission :	Le devis peut être soumis comme suit : <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Copie papier</b> : soumettre un devis sur papier à en-tête de l'entreprise dûment signé et cacheté par une personne habilitée et l'envoyer au bureau de Helen Keller Intl dans une enveloppe fermée et adressée au Directeur Pays de HELEN KELLER INTERNATIONAL GUINEE</li></ul>
Durée de validation :	Toutes les offres soumises doivent être valides pendant 90 jours à compter de la date limite de soumission indiquée ci-dessus. Cela comprend, sans toutefois s'y limiter, les coûts, les prix, les termes et les conditions, les niveaux de service et toute autre information. Si votre entreprise est sélectionnée, toutes les informations contenues dans la RFQ et le processus de négociation sont contractuelles et peuvent être acceptées par Helen Keller Intl sans autre négociation.

### **Termes et Conditions**

1. L'émission de cette RFQ n'est pas une déclaration d'attribution de la part de Helen Keller Intl, et n'engage pas Helen Keller Intl à payer les dépenses encourues pendant la préparation et la soumission d'une offre.
2. Les pièces jointes à cette RFQ sont considérées comme faisant partie intégrante de toutes les exigences.
3. Helen Keller Intl peut communiquer avec les Soumissionnaires pour confirmer les coordonnées de la personne habilitée, et le montant de la soumission et pour s'assurer que la soumission a bien été soumise pour cet appel d'offres.
4. Fausse déclaration : Les Soumissionnaires doivent fournir des renseignements complets, exacts et définitifs, conformément à cet appel d'offres et aux pièces jointes.
5. Divulgaration d'un conflit d'intérêt : Les Soumissionnaires doivent divulguer toute relation passée, présente ou future avec les parties associées à l'émission, à l'examen ou à la gestion de cet appel d'offres et de son attribution prévue. Le défaut de présentation complète et transparente de cette déclaration peut amener Helen Keller Intl à réévaluer la sélection d'un Soumissionnaire potentiel.
6. Droit de choisir ou de rejeter : Helen Keller Intl se réserve le droit de choisir et de négocier avec les entreprises identifiées, à sa seule discrétion, comme étant qualifiées pour soumettre des devis compétitifs et peut mettre fin aux négociations sans encourir de responsabilité. Helen Keller Intl se réserve également le droit de rejeter tout ou partie des devis reçus sans explication.
7. Droits réservés : Les réponses à la RFQ deviennent la propriété de Helen Keller Intl. Helen Keller Intl se réserve le droit, à sa seule discrétion :
  - De disqualifier une offre si le Soumissionnaire ne respecte pas les instructions détaillées dans l'appel d'offres ;
  - D'exonérer tous les écarts du Soumissionnaire par rapport aux exigences de cet appel d'offres qui, de l'avis de Helen Keller Intl, sont considérés ne pas être des défauts de matériel qui nécessiteraient un rejet ou une disqualification ; ou si une telle exonération favorise une concurrence accrue ;
  - De prolonger le délai de soumission pour toutes les réponses à la RFQ ;
  - De terminer ou modifier le processus de RFQ à tout moment et réémettre la RFQ ;
  - De décerner une attribution immédiatement après l'évaluation initiale des offres sans discussion ;
  - D'attribuer une offre pour des biens ou des activités partiels et / ou de décerner plusieurs attributions.

### **Attestation de Conflit d'Intérêts du Fournisseur et Confirmation d'Intention de Soumission**

Le Code de Conduite et de Déontologie de Helen Keller Intl exige une divulgation complète et transparente des activités d'approvisionnement. Les employés de Helen Keller Intl doivent éviter tout conflit d'intérêts ou apparence de conflit d'intérêts ; ils doivent divulguer pleinement leurs actions ou leurs relations avec les fournisseurs, entrepreneurs ou consultants potentiels, et ne doivent pas solliciter, demander, accepter ou convenir d'accepter un avantage de la part d'un fournisseur ou d'un fournisseur potentiel. Le Fournisseur accepte soit : 1) de divulguer des possibilités de conflit d'intérêts ; soit 2) de certifier, au mieux de ses connaissances et en toute bonne foi, qu'aucun employé de Helen Keller Intl, ni aucune personne associée à un employé de Helen Keller Intl, n'est un agent, directeur, administrateur, consultant ou n'a des intérêts financiers directs ou indirects, dans son organisation, ou a reçu ou recevra un avantage financier, directement ou indirectement, grâce à l'attribution d'un contrat par le biais de cet appel d'offres. Aux fins de la présente attestation, les personnes « associées » peuvent être notamment : un conjoint, un partenaire domestique, un enfant, un parent, un frère ou une sœur, un beau-frère, un neveu, une nièce, un membre de la famille élargie. Une fausse déclaration matérielle faite en rapport avec cette attestation et / ou le défaut de faire preuve de la vigilance appropriée quand il vérifie les informations qui font l'objet de cette attestation pourrait rendre l'offre du Fournisseur irrecevable aux fins de cette attribution. Le Fournisseur est encouragé à divulguer tout lien avec un employé de Helen Keller Intl susceptible de créer une apparence de conflit d'intérêts, que cette relation réponde ou non aux définitions énumérées ci-dessus.

En signant ci-dessous, le Fournisseur confirme qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts connu ou qu'il a divulgué par écrit les possibilités de conflits d'intérêts (veuillez joindre l'attestation de divulgation séparément) ; le Fournisseur accuse réception de cette RFQ, confirmant ainsi son intention de soumettre une offre conformément aux exigences de la RFQ.

**Le Fournisseur :**

Nom (caractères d'imprimerie) :	
Fonction :	
Signature :	
Date :	

**Annexes :**

1. **Registre de dénombrement**
2. **Fiche de supervision préfectorale (niveau district)**
3. **Fiche de supervision de proximité (niveau centre de santé)**
4. **Fiche de Pharmacovigilance**
5. **Modules de formation des distributeurs communautaires**
6. **Bordereau de Livraison**
7. **Fiche de pointage Vitamine A et Déparasitage**
8. **Fiche de pointage MOSO**
9. **Fiche de synthèse MOSO CS**
10. **Fiche de synthèse MOSO DPS**
11. **Fiche de synthèse Vitamine A et Déparasitage CS**
12. **Fiche de synthèse Vitamine A et Déparasitage DPS**
13. **Carte de supplémentation en Vitamine A et Déparasitage**